



Un réseau d'entrepreneurs qui s'engagent



## LABEL EQUIPE D'ARMOR

## Charte d'engagement

### Préambule :

La présente charte présente le contenu, les objectifs et mode de fonctionnement du réseau d'entreprises LABEL EQUIPE D'ARMOR.

Elle a également pour objectif de définir les obligations réciproques de l'entreprise membre et de Côtes d'Armor Développement qui a créé ce réseau et qui en assure l'animation.

Entre

#### **COTES-D'ARMOR DEVELOPPEMENT**

Centre d'Affaires Eleusis 3, 1 rue Pierre et Marie Curie, BP 10017, 22196 PLERIN CEDEX, représentée par **Monsieur Laurent QUEFFURUS, Directeur**

Et

l'entreprise : .....

représentée par **Madame / Monsieur** : .....

agissant en qualité de .....



**Laurent Léthorey**  
Côtes d'Armor Développement  
02 96 58 06 62 - llethorey@cad22.com



[www.labelequipedarmor.com](http://www.labelequipedarmor.com)



Il a été convenu ce qui suit :

## TITRE 1 : Le réseau LABEL EQUIPE d'ARMOR

### Article 1 : Objet de la charte d'engagement

La présente charte a pour objet de définir la nature des engagements qui composent le réseau **LABEL EQUIPE d'ARMOR** et qui régissent les rapports entre Côtes d'Armor Développement et les entreprises membres.

### Article 2 : Durée et portée de l'engagement

Les obligations et contreparties qui correspondent au mode de fonctionnement du réseau s'imposent à Côtes d'Armor Développement et à l'entreprise membre dans tous leurs aspects. La durée d'adhésion de l'entreprise est de 3 ans renouvelable sans limite.

### Article 3 : Adhésion et sortie de LABEL EQUIPE d'ARMOR

L'entreprise souhaitant rejoindre le réseau doit manifester son adhésion en signant la présente charte. En signant le présent document, elle est réputée en accepter tous les termes. Pour quitter le réseau, l'entreprise doit informer Côtes d'Armor Développement de sa décision au moyen d'un simple courrier ou courriel.

### Article 4 : Confidentialité et gratuité

La participation au réseau ne comporte pas d'engagement financier pour l'entreprise souhaitant devenir membre. Toute information transmise dans le cadre du réseau et concernant un projet d'entreprise exogène en Côtes d'Armor sera traité en toute confidentialité.

### Article 5 : Parties contractantes

Les parties contractantes sont Côtes d'Armor Développement, l'Agence du développement Economique et Territorial des Côtes d'Armor, représentée par Laurent QUEFFURUS, directeur et l'entreprise membre représentée par son dirigeant.

### Article 6 : Contenu et fonctionnement

LABEL EQUIPE d'ARMOR fonctionne avec différents outils de communication mis à disposition des membres (signature électronique, page internet dédiée, plaquette...) et part différentes actions de valorisation : réunions, conférences...

Côtes d'Armor Développement se réserve la possibilité de développer de nouveaux outils en fonction de l'évolution du dispositif et en fonction des demandes des adhérents.

Côtes d'Armor Développement se charge des actions d'animation ayant pour but de faire vivre le réseau.



Laurent Léthorey

Côtes d'Armor Développement

02 96 58 06 62 - [lethorey@cad22.com](mailto:lethorey@cad22.com)



[www.labelequipedarmor.com](http://www.labelequipedarmor.com)



## TITRE 2 : Les engagements des partenaires

### Article 7 : Les obligations de Côtes d'Armor Développement

**Outils de communication :** Côtes d'Armor Développement s'engage à mettre à disposition des membres un ensemble d'outils de communication et promotion : signature électronique distinctive, page internet dédiée, plaquette...

**Animation :** Côtes d'Armor Développement s'engage à organiser toutes manifestations contribuant à valoriser LABEL EQUIPE d'ARMOR : réunions, conférences de presse, expositions...

**Valorisation des membres :** Au moyen de ce réseau, de ses outils et de ses actions ou des manifestations auxquelles elle prend part, Côtes d'Armor Développement s'engage à valoriser les entreprises ayant rejoint LABEL EQUIPE d'ARMOR.

### Article 8 : les obligations des membres

**Déontologie du chef d'entreprise :** Le chef d'entreprise membre s'engage à donner une image positive et dynamique des Côtes d'Armor en valorisant ses atouts notamment auprès de ses contacts professionnels : clients, fournisseurs, partenaires, auprès de ses réseaux professionnels ou dans le cadre de manifestations professionnelles auxquelles il participe : salons, foires, journées techniques, séminaires...

**Transmission d'information :** Dans ce cadre, le chef d'entreprise membre s'engage à informer Côtes d'Armor Développement de tous les projets portés à sa connaissance (investissements, développements, recherches de sites, de locaux ou de partenaires...) émanant d'entreprises situées hors des Côtes d'Armor mais pouvant concerner ce département.

**Participation à la vie du réseau :** Dans la mesure de sa disponibilité, le dirigeant s'engage à participer au maximum à la vie du réseau et à être présent aux manifestations prévues.

**Utilisation de données :** le dirigeant autorise Côtes d'Armor Développement à utiliser et publier les données concernant son entreprise afin de réaliser toutes actions de valorisation et promotion du présent réseau.

Fait à Plérin,

Fait à .....

Le.....

Le .....

Pour  
Côtes d'Armor Développement

Pour la société  
.....

**Laurent QUEFFURUS**  
Directeur



**Laurent Léthorey**  
Côtes d'Armor Développement  
02 96 58 06 62 - llethorey@cad22.com



[www.labelequipedarmor.com](http://www.labelequipedarmor.com)